

Une famille combative



Après cinq ans de calvaire et de promesses de travaux, Véronique n'a pas perdu son courage. Quand le propriétaire vient en visite, il préfère d'ailleurs se réfugier derrière son maître d'œuvre plutôt que de l'affronter. Il faut avouer que sa description des inconvénients du logement est édifiante : des moisissures traversent les lambris, les fenêtres ne sont pas étanches, des champignons oranges poussent dans la cave... L'humidité persistante attaque le moral et la santé de toute la famille qui compte sept personnes actuellement et onze lors de son installation. Le logement n'est pas adapté, mais impossible d'envisager un déménagement : le parc social ne dispose pas de surface adaptée libre facilement et le parc privé offre des loyers deux fois plus élevés pour des surfaces équivalentes. Face au blocage, c'est le ras-le-bol qui s'exprime : « Pour moi la situation est insupportable, s'emporte Véronique. Si je dis ça, c'est surtout par rapport à mes enfants : Cinderella qui a 5 ans n'a qu'un seul rein et devrait vivre dans un environnement sain et Shirley qui a 19 mois développe des allergies aux moisissures. Toutes les deux sont suivies par un dermatologue. » Du coup, lorsqu'elle va mettre à jour sa carte vitale à la sécurité sociale, Véronique se voit reprocher l'importance de ses dépenses de santé. Quel tact.

Une autre conséquence très pesante : la facture d'énergie. Pour maintenir les enfants au chaud et dans un semblant de sec, la note de GDF atteint parfois 600 euros pour un mois et demi. Faute d'être payé à temps, le gaz est régulièrement coupé – il l'était encore au mois de septembre. Pour tenir leur maison, Véronique et Bernard, son mari, se lancent régulièrement dans les travaux. Mais les peintures, les tapisseries et même les meubles ne résistent pas plus de quelques mois. Cela entraîne parfois des tensions et des réflexions difficiles à assumer de la part de certains des enfants qui trouvent que toutes les dépenses sont faites pour la maison. Récemment, après un nouveau problème de fuite d'eau dans la cave régulièrement inondée, Véronique en a eu marre. Marre des démarches, des lettres recommandées sans réponse, des réponses des organismes qui se renvoient la balle... Marre des promesses de travaux qui se répètent sans réalisation. Elle a décidé de constituer un dossier et d'aller voir un avocat pour porter plainte afin de faire avancer les choses. L'affaire est en cours et une nouvelle expertise devrait bientôt être réalisée. « On nous dit toujours qu'on n'est pas prioritaires parce qu'on a déjà un logement », estime Véronique. Visiblement, ça ne suffira pas à la culpabiliser car elle pense être dans son droit en revendiquant des conditions de vie décentes.